

## La VAE en Champagne-Ardenne pour les diplômés du Ministère chargé de l'Agriculture

Vous travaillez dans le domaine de l'agriculture, la viticulture, la forêt, l'agroéquipement, l'aménagement paysager, l'horticulture, l'agro-alimentaire, la commercialisation des produits agricoles, le service à la personne, ou encore l'élevage équin, canin-félin, l'osiericulture-vannerie...

Vous voulez savoir si vous pouvez obtenir un diplôme par la Validation des Acquis de l'Expérience ?

Les **Centres de Formation Professionnelle Continue** se sont constitués **en réseau** pour apporter une information de qualité aux candidats. Sur chacun des neuf centres, répartis sur l'ensemble du territoire champardennais, un **réfèrent VAE (conseiller et accompagnateur)** est à votre service.



⇒ Le **réfèrent** vérifie avec vous si la VAE est la voie de certification qui vous convient ; il étudie la nature et la durée de votre activité. Il peut, si vous le souhaitez, vous aider à constituer votre demande d'inscription « **Livret 1, de recevabilité** ». Votre demande fera alors l'objet d'un contrôle par la DRAAF Champagne-Ardenne.

⇒ Si votre demande est acceptée, la DRAAF vous notifie votre inscription et vous remet le dossier dit « **Livret 2, de validation** » dans lequel vous allez décrire et analyser votre expérience. Il est recommandé, pour cette étape, d'être accompagné. Votre dossier fera l'objet d'une **évaluation par un jury**.

**Contactez le réfèrent VAE le plus proche de votre domicile**

## Les conseils de la DRAAF

- 1 Consultez le site [vae.gouv.fr](http://vae.gouv.fr) pour obtenir de l'information générale sur vos droits,
- 2 Consultez le site [vae.chlorofil.fr](http://vae.chlorofil.fr) pour connaître les étapes de la démarche au Ministère chargé de l'agriculture,
- 3 Consultez un conseiller VAE d'un Point Information Conseil (PIC) ou d'un Centre Information Conseil (CIC) si vous ne savez pas encore si votre expérience correspond à un diplôme du Ministère de l'Agriculture (liste des PIC-CIC sur le site [vae-champagne-ardenne.com](http://vae-champagne-ardenne.com)),
- 4 Contactez un réfèrent VAE du réseau agricole de Champagne-Ardenne pour conforter votre choix pour un diplôme de l'enseignement agricole et pour préparer votre dossier de demande d'inscription.